

Le “dialogue social” à toutes les sauces... **MAIS SUR LE FOND, RIEN NE CHANGE !**

Depuis sa nomination, le nouveau gouvernement nous rebat les oreilles du “dialogue social” ☐ On nous agite sous le nez des dizaines de milliards d’euros au nom de la relance ☐ Mais, pour le reste, c’est à peu près la même politique qui est à l’œuvre ☐ Notamment des baisses d’impôt pour les entreprises, “sans filtre” selon la formule consacrée ☐ Au même moment, le gouvernement s’apprête à mettre 136 milliards à la charge de la Sécurité sociale...

10, 50, 100 milliards... on s’y perd !

On s’y perd d’autant plus facilement que Macron avait déjà évoqué un plan d’aide de 500 milliards, tout en mélangeant allègrement les aides directes aux filières, les prêts garantis par l’Etat (les PGE) qui sont donc des prêts... consentis par les banques ! La double idée de ce grand flou est de montrer qu’on met “le paquet” face à la crise et, qu’en plus, pas besoin d’impôt supplémentaire (traduire par : « foutez la paix aux riches ! »).

Si tout n’est pas encore finalisé, on connaît maintenant les grandes lignes. Les 100 milliards de relance seraient lissés sur deux ans, et les grands gagnants sont, sans grande surprise... les patrons et les actionnaires !

100 milliards... sur deux ans !

Sur 100 milliards, 40 (20 par an) seraient consacrés à la seule baisse des impôts dits “de production” pour “restaurer la compétitivité”, formule qu’on nous serine depuis des dizaines d’années !

A quoi serviront ces baisses d’impôt ? Nul ne le sait, Macron demande même une “stricte modération dans la distribution des dividendes”. C’est dire qu’il n’y aucune contrepartie demandée, ni sur d’éventuels investissements, ni de relocalisation d’une partie de l’industrie... bref, rien ! Cette baisse d’impôt démontrera son inefficacité en terme d’emploi, comme le CICE !

Revient en force après les beaux discours et les médailles, l’idée que le problème vient du coût du travail alors qu’il faut aujourd’hui relancer massivement l’investissement public.

Chômage des jeunes, comme d’habitude...

A cette étape, on ne sait pas encore si “l’aide” à l’embauche des jeunes se fera sous forme d’exonérations de cotisations ou de subventions.

On ne compte plus les plans “jeunes” qui se succèdent. Il est plus que probable que, comme trop souvent, ces embauches se feront en parallèle du dégraissage des effectifs “seniors”.

Ou encore les patrons profiteront de l’effet d’aubaine en ciblant leurs recrutements en fonction de l’âge...

Le naturel ne revient pas au galop, il n’était pas parti !

Cette politique ressemble comme deux gouttes d’eau aux précédentes. En faisant fi du fait que les actionnaires vont en priorité sur les marchés financiers et ne servent pas aux entreprises, qui ne cessent de s’endetter ! Pourtant, le gouvernement refuse tout retour de l’ISF ou la moindre taxation des dividendes, refusée pour assurer la transition écologique.

Et les 136 milliards glissés sous le tapis ?

La mesure est passée totalement inaperçue mais elle va peser lourd : le transfert de 136 milliards d’euros de déficit vers la Sécurité sociale, qui devait être à l’équilibre dans les 2 ou 3 années qui viennent. Cette somme est l’addition des mesures prises par le gouvernement pendant la crise (arrêts maladie dérogatoires, report ou annulation de charges, baisse de recettes due au confinement...).

La CRDS (0,5 % sur les revenus) va du coup être prolongée pour des années. Et l’occasion est trouvée de relancer le débat sur le déficit des retraites, passé à 30 milliards à cause de la crise. Il y aura donc deux réformes des retraites : celle pour résorber le déficit, celle du régime par points ! Avec un même objectif : travailler plus selon le credo de Macron et Castex.

NOUS NE SERONS PAS LES PAYEURS !

Repasser en boucle les vertus du dialogue social comme le fait Castex n’y change rien : il n’y a aucune raison d’accepter les mesures libérales qui se préparent comme il n’y a aucune raison de céder à la fatalité des plans sociaux.

Il faut maintenant préparer une rentrée sociale qui combine ces questions, dans l’unité syndicale et en coordonnant les actions contre les plans sociaux !



Fédération des activités postales et de télécommunications
25/27 rue des envierges 75020 Paris
tel 01 44 62 12 00 — fax 01 44 62 12 34
sudptt@sudptt.fr — www.sudptt.org

Juillet 2020

Union
syndicale
Solidaires